

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 D 00184

Numéro SIREN : 829 292 960

Nom ou dénomination : SODEG

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2021 sous le numéro de dépôt A2021/004473



*Blanc & Neveux*

**Société de Commissaires aux Comptes**

inscrite sur la liste nationale  
des Commissaires aux Comptes,  
rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie.

## **SODEG**

Société civile immobilière au capital de 1 000 €

**Siège social : Les Cyclades 4 – Bâtiment Esgali**

**74160 SAINT JULIEN EN GENEVOIS**

RCS THONON LES BAINS 829 292 960

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION  
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE  
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**



## **SODEG**

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €

Siège social : Les Cyclades 4 – Bâtiment Esgali

74160 SAINT JULIEN EN GENEVOIS

RCS THONON LES BAINS 829 292 960

### **Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la Société Civile Immobilière SODEG en société par actions simplifiée**

---

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés de la Société SODEG en date du 22 septembre 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre Société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

#### **• Mission du Commissaire aux comptes sur la situation de la Société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à analyser la situation de la Société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, votre Société a dégagé un bénéfice de 8 134 €. Les fonds propres au 31 décembre 2020 s'élèvent à 9 134 €.

• **Mission de Commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à :

- contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice (exercice clos le 31 décembre 2020), le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers éventuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'est mentionné dans le cadre de la transformation envisagée.

En conclusion, nous estimons que rien dans la situation de la Société ne s'oppose à sa transformation en Société par actions simplifiée.

Annemasse, le 7 octobre 2021  
Le Commissaire à la transformation  
BLANC & NEVEUX  
Frédéric BLANC

